

Paris, le 25 juin 2025

**Fixation des tarifs d'inscription aux conservatoires municipaux d'arrondissement,
au Conservatoire à rayonnement régional Ida Rubinstein
et aux Ateliers beaux-arts de Paris
pour l'année 2025-2026**

Vu la délibération 2020 DAC 292-1 fixant les tarifs d'inscription aux conservatoires municipaux d'arrondissement ;

Vu la délibération 2020 DAC 292-2 fixant les tarifs d'inscription au Conservatoire à rayonnement régional de Paris ;

Vu la délibération 2021 DAC 722 fixant les tarifs d'inscription Ateliers beaux-arts de Paris ;

Vu la délibération 2024 DFA 70-3 autorisant à procéder pour 2025, par voie d'arrêté, à une évolution des tarifs dans la limite d'un maximum de 5% ;

ARRÊTE

Article 1 : Les droits d'inscription aux conservatoires municipaux d'arrondissement, au Conservatoire à rayonnement régional Ida Rubinstein et aux Ateliers beaux-arts de Paris sont fixés conformément aux annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

Article 2 : Les droits d'inscription au conservatoire Camille Saint-Saëns du 8^e arrondissement pour l'année 2025-26 sont fixés conformément à l'annexe 4 ; un forfait annuel à tarif préférentiel est exceptionnellement appliqué en compensation des nuisances liées aux travaux d'extension de l'établissement.

Article 3 : Les droits d'inscription sont dus pour l'année scolaire entière.

Article 4 : Les demandes de désistement ou de démission sont à adresser, par écrit, à l'établissement de rattachement :

- Avant le 1^{er} octobre 2025, sans frais ;
- Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2025, avec facturation au prorata des semaines de cours écoulées, en cas de maladie, déménagement ou toute circonstance personnelle majeure ne pouvant être anticipée et ne permettant pas à l'élève d'achever sa scolarité, dont l'établissement est informé par écrit avant le 31 décembre 2025 (avec production de justificatifs).

Le remboursement du forfait annuel acquitté par l'élève est également possible dans des circonstances exceptionnelles, imputables à la Ville de Paris, ne permettant pas la poursuite de la scolarité (remboursement au prorata).

Pour toute démission formulée à compter du 1^{er} janvier 2026, les droits d'inscription sont dus pour l'année scolaire entière.

Article 5 : Les demandes de congé, en conservatoire, sont à formuler dans le cadre de la campagne de réinscription. A défaut, l'usager adresse sa demande de congé à son conservatoire de rattachement avant le 1^{er} octobre 2025 ; si elle est acceptée par la direction, les droits d'inscription sont annulés.

Les demandes de congé transmises après le 1^{er} octobre 2025 ne donnent pas droit à exonération des droits d'inscription.

Article 6 : En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement, durant l'année scolaire, pour une période supérieure à un mois ou entraînant la suspension d'au moins quatre semaines de cours (consécutives ou non), les usagers impactés des conservatoires et ateliers beaux-arts, peuvent bénéficier d'un remboursement au prorata des cours maintenus.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié sur le portail des publications administratives de la Ville de Paris et prendra effet au 1^{er} septembre 2025.

Article 8 : Madame la Directrice des Affaires Culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

P/la Maire de Paris et par délégation



La Directrice des affaires culturelles
Aurélie FILIPPETTI

Annexe 1 – Droits d’inscription aux conservatoires municipaux d’arrondissement (CMA) pour l’année 2025-26 / Forfaits annuels

1/ Forfait annuel – cursus complet pour :

- **Danse (parcours général et renforcé)**
- **Musique (chant filière voix, instrument en filière individualisée, instrument en filière collective)**

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	86 €	108 €
2	131 €	164 €
3	200 €	250 €
4	268 €	335 €
5	329 €	411 €
6	416 €	520 €
7	526 €	658 €
8	611 €	764 €
9	935 €	1 169 €
10	1 320 €	1 650 €

2/ Forfait annuel – cursus complet pour :

- **Parcours intensif danse**
- **Cursus complet théâtre, arts de la scène, comédie musicale**

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	105 €	131 €
2	159 €	199 €
3	240 €	300 €
4	321 €	401 €
5	395 €	494 €
6	499 €	624 €
7	630 €	788 €
8	734 €	918 €
9	1 122 €	1 403 €
10	1 582 €	1 978 €

3/ Forfait annuel – cursus allégé pour :

- Danse (éveil, initiation, une discipline seule)
- Musique (une discipline seule, sauf instrument seul ou chant seul, complément de cursus 2^e instrument)
- Théâtre (parcours découverte, initiation, conte seul)

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	44 €	55 €
2	65 €	81 €
3	100 €	125 €
4	134 €	168 €
5	165 €	206 €
6	207 €	259 €
7	263 €	329 €
8	306 €	383 €
9	467 €	584 €
10	658 €	823 €

4/ Forfait annuel – chant choral adultes ou orchestre seul

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	25 €	31 €
2	36 €	45 €
3	51 €	64 €
4	66 €	83 €
5	80 €	100 €
6	88 €	110 €
7	97 €	121 €
8	100 €	125 €
9	154 €	193 €
10	216 €	270 €

5/ Location d'instrument

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	12 €	15 €
2	14 €	18 €
3	18 €	23 €
4	60 €	75 €
5	98 €	123 €
6	123 €	154 €
7	183 €	229 €
8	245 €	306 €
9	374 €	468 €
10	527 €	659 €

1/ Droits d’inscription à l’examen d’entrée (à régler au moment de la demande d’inscription) : 66€

2/ Forfait annuel pour le parcours d’excellence (ex cycle concertiste) : 1 799€

Forfait annuel dérogatoire pour les élèves inscrits dans le département de musique de chambre et de formation à l’orchestre du parcours d’excellence (ex cycle concertiste) : 900€

3/ Forfait annuel pour :

- cycles spécialisés et perfectionnement ;
- cycles préparatoires à l’enseignement supérieur.

Tranche tarifaire	Tarif unique
1	204 €
2	227 €
3	264 €
4	311 €
5	395 €
6	491 €
7	624 €
8	720 €
9	1 100 €
10	1 550 €

4/ Location d’instrument

Tranche tarifaire	Tarif unique
1	13 €
2	15 €
3	18 €
4	61 €
5	99 €
6	124 €
7	185 €
8	248 €
9	379 €
10	534 €

1/ Forfait annuel pour : peinture, bande dessinée, histoire de l’art, perspective, architecture, collage et ateliers lycéens (Tarif 1)

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	134 €	168 €
2	145 €	182 €
3	161 €	202 €
4	174 €	217 €
5	220 €	275 €
6	257 €	321 €
7	434 €	542 €
8	550 €	687 €
9	659 €	823 €
10	686 €	857 €

2/ Forfait annuel pour : atelier 3D, cinéma d’animation, gravure, sculpture et photographie (Tarif 2)

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	175 €	219 €
2	191 €	238 €
3	210 €	263 €
4	226 €	283 €
5	301 €	376 €
6	359 €	449 €
7	608 €	759 €
8	779 €	974 €
9	856 €	1 070 €
10	893 €	1 116 €

2/ Forfait annuel pour : taille directe et lithographie (Tarif 3)

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	227 €	284 €
2	248 €	309 €
3	275 €	344 €
4	296 €	371 €
5	393 €	491 €
6	469 €	586 €
7	794 €	992 €
8	1 019 €	1 273 €
9	1 121 €	1 401 €
10	1 167 €	1 459 €

3/ Forfait annuel pour les classes préparatoires

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	767 €	958 €
2	778 €	972 €
3	798 €	998 €
4	811 €	1 014 €
5	848 €	1 060 €
6	860 €	1 075 €
7	885 €	1 106 €
8	911 €	1 139 €
9	982 €	1 228 €
10	1 022 €	1 278 €

3/ Forfait annuel pour le chant choral

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	43 €	54 €
2	66 €	82 €
3	100 €	125 €
4	134 €	168 €
5	165 €	206 €
6	207 €	258 €
7	262 €	328 €
8	305 €	382 €
9	336 €	420 €
10	350 €	437 €

1/ Forfait annuel – cursus complet pour :

- **Danse (parcours général et renforcé)**
- **Musique (chant filière voix, instrument en filière individualisée, instrument en filière collective)**

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	73 €	91 €
2	111 €	139 €
3	170 €	213 €
4	228 €	285 €
5	280 €	350 €
6	354 €	443 €
7	447 €	559 €
8	519 €	649 €
9	795 €	994 €
10	1 122 €	1 403 €

2/ Forfait annuel – cursus complet pour :

- **Parcours intensif danse**
- **Cursus complet théâtre, arts de la scène, comédie musicale**

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	89 €	111 €
2	135 €	169 €
3	204 €	255 €
4	273 €	341 €
5	336 €	420 €
6	424 €	530 €
7	536 €	670 €
8	624 €	780 €
9	954 €	1 193 €
10	1 345 €	1 681 €

3/ Forfait annuel – cursus allégé pour :

- Danse (éveil, initiation, une discipline seule)
- Musique (une discipline seule, sauf instrument seul ou chant seul, complément de cursus 2^e instrument)
- Théâtre (parcours découverte, initiation, conte seul)

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	37 €	46 €
2	55 €	69 €
3	85 €	106 €
4	114 €	143 €
5	140 €	175 €
6	176 €	220 €
7	224 €	280 €
8	260 €	325 €
9	397 €	496 €
10	559 €	699 €

4/ Forfait annuel – chant choral adultes ou orchestre seul

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	21 €	26 €
2	31 €	39 €
3	43 €	54 €
4	56 €	70 €
5	68 €	85 €
6	75 €	94 €
7	82 €	103 €
8	85 €	106 €
9	131 €	164 €
10	184 €	230 €

5/ Location d'instrument

Tranche tarifaire	Tarif pour les Parisiens	Tarif pour les non-Parisiens
1	10 €	13 €
2	12 €	15 €
3	15 €	19 €
4	51 €	64 €
5	83 €	104 €
6	105 €	131 €
7	156 €	195 €
8	208 €	260 €
9	318 €	398 €
10	448 €	560 €